L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 4 DECEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 4 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, sur les lieux, les fonds et l'installation du magasin de chaussures, sis à l'angle des rues Dryades et Thalie.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété rue Craps No 354.—Aussi jolie résidence sur la grande route St-Jean, près la station des chars Dumaine.

Par D. E. Morphy & Son, 108 et 110 rue des Magasins, quincaillerie et coutellerie.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Royale et Toulouse—gages non rachetés.

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par O. Valeton, aux Nos 93 et 95 de la rue des Magasins—jambons salés.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, foin.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

La grande vente de faillite.—Le seul événement qui mérite de fixer l'attention du public, est la grande vente de faillite de marchandises sèches au No 100 de la rue du Canal. Elle attire toujours beaucoup de monde, et les dames y ajoutent leur influence en la suivant régulièrement. Elles achètent à leurs prix et sortent de cette vente avec un sourire de satisfaction, en sachant qu'elles ont dépensé leur argent avec avantage. Elles augmentent par là le confort de leur foyer domestique, car l'économe et la sage ménagère est bien satisfaite lorsqu'elle sait avoir procuré le bien-être à sa famille à un si faible prix.

A cette vente, elles peuvent acheter les meilleures des marchandises à des prix moins forts que ceux du gros. Les offres des messieurs qui suivent régulièrement cette vente, prouvent qu'ils s'occupent aussi du comfort de la vie, car pièce par pièce, du drap le plus fin est cédée en quantité à la convenance des acheteurs et à des prix sans précédent à la Nouvelle-Orléans. Avez-vous assisté à cette vente? Non, vous devriez le faire, car une pareille occasion ne sera pas de longtemps offerte.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

200 douzaines limes et râpes.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Quincaillerie, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi, 4 décembre 1875.

ACADÉMIE—A midi et le soir, Les Deux Orphelines.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, Les Deux Orphelines.

ST-CHARLES—A midi et le soir, Lawrence Barrett.

La réponse de Mr Packard à l'Union des propriétaires.

La réponse faite au nom du comité central républicain ou radical par Mr S. B. Packard, président de ce comité en même temps que marshall des Etats-Unis et agent spécial de Grant, n'a pas été écrite en vue des lecteurs louisianais qui savent trop bien à quoi s'en tenir sur les actes, les intentions et la moralité de la clique dont Mr Packard est l'un des meneurs les plus astucieux; elle est à l'adresse du Nord et a pour objet de fournir une thèse et des arguments aux républicains du Congrès qui auront la tâche difficile de défendre la conduite de l'administration fédérale dans notre Etat. Si nous nous donnons la peine de réfuter quelques-unes des assertions de cette réponse, ce n'est pas pour édifier à ce sujet nos lecteurs qui le sont déjà parfaitement, c'est pour ne pas permettre à Mr Packard de dire que ses assertions sont restées sans contradiction.

Remarquons, tout d'abord, que Mr Packard prend pour point de départ l'administration de Mr Kellogg; il passe ainsi implicitement condamnation sur le passé de son parti pendant les quatre années du régime Warmoth. Il prétend, cependant que, "de tout temps, le parti républicain en Louisiane a eu le désir d'accomplir les réformes mentionnées dans la communication de l'Union des propriétaires." Oui pourrait-on lui répondre, comme les damnés de l'enfer ont eu, pendant toute leur vie, le désir de se réformer.... mais sans jamais le mettre à exécution.

Mr Packard ne manque pas de faire valoir la mesure de conversion adoptée sous le gouvernement Kellogg, qui a réduit les taxes d'Etat de 21 mills 1½ à 14 mills 1½, et qui doit réduire la dette de 22 millions à 15. Mais il oublie de dire comment et pourquoi cette mesure a été adoptée.

La commission nommée par Mr Kellogg avait découvert que les votes donnés par les législatures radicales de 1868 à 1872 porteraient le total des dettes de l'Etat à 53 millions de dollars si on laissait aller les choses. Une augmentation des taxes avec les charges déjà créées, était inévitable. Mais on en était arrivé au point où un refus absolu de payer les taxes était à craindre. Le chamelier arabe, quelque soit son désir de lucre, comprend qu'en chargeant trop le chameau, il risque de lui briser les reins et de tout perdre, et il s'arrête prudemment. Le seul mérite de Mr Kellogg est d'avoir compris qu'un allègement était nécessaire aux fardeaux qui pesaient sur le peuple de la Louisiane. Mais, au lieu de chercher cet allègement dans le rejet des créances frauduleuses et illégales créées par les législatures radicales depuis 1868, il a fait réduire de 40 0/0 les créances bonnes et mauvaises.

C'est donc aux dépens des créanciers légitimes de l'Etat qu'il a obtenu le moyen de continuer à percevoir l'impôt. Mais le véritable mobile de cette conversion tant vantée, était la conversion de plusieurs millions de titres véreux de dettes flottantes et de Bons illégaux que le Bureau de Mr Kellogg s'est empressé d'échanger contre de nouveaux titres, en siégeant en conclave secret, et sans tenir aucune comptabilité qui permette de vérifier ces ténébreuses opérations. Quand le comité de la chambre a cherché les livres constatant les premières opérations du bureau, il n'a rien trouvé qu'un mauvais brouillon qui ne contenait aucune indication sur la nature et l'origine des titres convertis. Une fois le tour accompli, on a admis de nouveaux membres dans le bureau et on a ouvert les portes au public. Voilà la vérité sur cette fameuse réforme, la seule que puisse invoquer le parti de Mr Packard.

Le reproche qu'il adresse aux démocrates d'avoir refusé de prêter les mains à une opération qui donnait lieu à des tripotages devenus notoires, est par trop audacieux.

"Les démocrates, dit Mr Packard, ont détourné l'émigration de nos rivages, effrayé le capital, nui à notre réputation comme Etat et détourné notre commerce vers d'autres voies et d'autres ports."

Ne croirait-on pas lire un article du *Republican*? Ce sont les démocrates qui se sont opposés à toutes les réformes et qui vont encore s'y opposer! Cette assertion n'est-elle pas le comble de l'impudence de la part du parti qui a créé toute la législation frauduleuse, oppressive et ruineuse qui souille nos codes et qui a eu le contrôle absolu des deux branches de la législature jusqu'au fameux compromis Wheeler?

Donnons encore un échantillon de la bonne foi de Mr Packard.

Le public a été informé par les journaux et les meneurs démocrates que l'économie et les réductions suivraient une majorité démocrate dans la chambre des représentants. Une session extraordinaire de dix jours a été appelée en mars pour ajuster nos différents politiques (quel euphémisme pour désigner les fraudes scandaleuses du Bureau des retours!) et a donné à la Chambre démocrate l'occasion de montrer son intention et sa capacité pour les réformes. Examinez les procès verbaux de cette session. La Chambre a passé un bill allouant $117,000 des fonds publics pour les dépenses de cette session de dix jours, etc.

Mr Packard fausse sciemment la vérité, il sait que dans ces $117,000 étaient compris les émoluments des membres conservateurs pour les 60 jours de la session régulière. Ils y avaient droit légalement, tandisque les membres radicaux qui ont siégé illégalemtnt pendant ces 60 jours ont volé les deniers de l'Etat. Mr Packard oublie de parler des deux cent et quelques mille piastres illégalement pris dans le Trésor par l'assemblée des baïonnettes, reconnue illégale par le Congrès et par elle-même.

Quand Mr Packard dit que la législature démocratique d'avant la reconstruction a porté la dette consolidée à 14 millions et a fait 18 millions d'allocations excédant les revenus, il répète les audacieux mensonges du *Republican*. Il n'a qu'à ouvrir le rapport de l'auditeur Wickliffe de 1869 pour voir la véritable situation financière de l'Etat au moment de l'avènement du radicalisme. La dette de l'Etat n'était que de neuf millions de dollars même après les administrations militaires. Mr Packard condamne Warmoth, mais il oublie que lui et son parti l'ont soutenu, et il néglige de dire pourquoi ils ont cessé de le soutenir. Qu'il relise le message de Warmoth de 1872 et la mercuriale adressée par celui-ci à sa législature à la fin de la session, et il n'osera plus nier que si les radicaux ont lâché Warmoth, c'est parce que celui-ci, enrichi, voulait se faire réformiste et mettre un terme aux abus.

Mr Packard a sur le cœur la peur qu'il a éprouvée le 14 septembre 1874, dans sa forteresse de granit de la Douane, et voici les aménités qu'il adresse aux patriotes courageux et honnêtes qui ont à cœur le salut et l'honneur de la Louisiane.

"Quand des hommes qui se prétendent réformistes et des citoyens modèles cesseront de menacer la paix publique, pour aider et encourager des constituants armés irresponsables à se vanter d'avoir organisé et armé des corps d'hommes audacieux qui à leur mot d'ordre peuvent de nouveau faire couler le sang à flot dans l'Etat; quand l'expression de son opinion politique par un républicain ne sera plus considérée comme une provocation suffisante au meurtre et à la violence; quand des hommes qui prétendent être identifiés avec les affaires et le capital dans notre Etat, cesseront de justifier l'impression qui existe au dehors que, comme communauté, nous ne nous soucions nullement d'un bon gouvernement, du crédit public ou d'être exempts de violences domestiques; quand l'émigrant qui, en dépit de la terreur trop répandue, qui, en dehors de l'Etat, s'attache à notre climat, vient apporter au milieu de nous et ajouter à notre richesse matérielle, son capital, son esprit d'entreprise et ses bras vigoureux, *cessera d'être accueilli* à la frontière par des épithètes insultantes et d'être *repoussé par les menaces*, il est certain qu'on réalisera en Louisiane une appréciation réelle des valeurs, une expansion du commerce, etc."

Un pareil langage dans la bouche de l'un des chefs de cette bande de carpetbaggers, qui ont réduit la Louisiane à la misère, est le comble de l'insolence. Les bandits, qui dépouillent un voyageur sur la grande route ou qui en exigent une rançon, s'abstiennent de l'insulter et ne lui disent pas que c'est lui qui est le brigand et le voleur. Nos carpet-baggers radicaux n'ont pas cette pudeur. Ils se font accusateurs et adressent des sermons à ceux qu'ils ont pillés, au nom de la morale et de la justice. Dérision indécente qui indique de la part des meneurs radicaux d'étranges illusions sur leur situation et sur l'avenir qui leur est immanquablement réservé!

UNE PROTESTATION DU SÉNATEUR WEBER.—Le sénateur radical Weber, des paroisses Pointe Coupée et Ouest Féliciana, nous écrit pour protester contre les récits suivant lesquels il aurait pris la moindre part aux efforts de ceux qui ont voulu obtenir du juge de paroisse Dula sa démission. Il ajoute que les personnes qui sont allées voir Dula voulaient l'amener à donner sa démission en faveur de Collins. Nous donnons au sénateur acte de sa protestation. Suivant sa version, le récit publié par les journaux de la Nouvelle-Orléans vient de Dula qui a pris un prétexte pour refuser de donner sa démission.

LE VOTE OBLIGATOIRE.—Nous lisons ce qui suit dans le compte-rendu d'une des séances de l'Assemblée de Versailles:

M. Limayrac propose un article additionnel ainsi conçu:

"Le vote est obligatoire. Tout électeur qui, sans motif légitime, n'aura point pris part au scrutin, sera puni d'une amende de dix francs prononcée par le juge de paix."

C'est le seul moyen d'assurer l'expression du vœu de la majorité et d'éviter ainsi la réforme du suffrage universel.

Le caractère obligatoire existe déjà pour les impôts, le jury, le service militaire; il est légitime de l'étendre au vote qui n'est pas un devoir moins impérieux.

L'amendement, mis aux voix, n'est pas adopté.

LES OURAGANS EN FRANCE ET EN SUISSE.—Voici le relevé aussi exact que possible des dégâts causés par le dernier ouragan, à Paris.

Environ 10,000 cheminées ont été abattues;

100 toitures de différentes sortes ont été plus ou moins endommagées;

30,000 carreaux de vitres ont été brisés;

1,000 palissades ont été renversées;

200 arbres ont été cassés ou déracinés.

Le chiffre total des dommages occasionnés s'élèvera à la somme d'environ 500,000 francs pour ces trois jours.

On écrit de Berne, le 12 novembre 1875:

"Les sinistres causés en Suisse par les tempêtes sont chaque jour plus considérables; on ne compte plus les bâtiments renversés et les milliers d'arbres déracinés. Un grand nombre de lignes télégraphiques sont interrompues, les poteaux ayant été renversés. Dans l'Argovie, les arbres les plus beaux et les plus forts ont été les premiers renversés.

"Des tilleuls séculaires, ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers, gisent à terre. Un énorme peuplier a écrasé un lavoir public à Lenzbourg; heureusement les ménagères avaient quitté le bâtiment. Dans les villes et les villages, les tuiles et les carreaux couvrent les rues. Dans le canton de Fribourg, la Sarine déborde et met en danger les moulins et les usines.

"Dans le canton de Berne, des bâtiments ont été renversés; dans la forêt de Bonzing, 100 sapins, et des plus forts, ont été brisés comme des fétus de paille. Les voies ferrées ont beaucoup souffert; sur la ligne du Petit Laufenburg (territoire badois, rive droite du Rhin), une parcelle de la voie s'est éboulée.

"Dans la ville de Bâle, une pluie de tuiles a causé des dommages dans l'intérieur même des maisons, des passants ont été blessés, les jardins publics ont grandement souffert. A Zurich, le vent a renversé le bâtiment de la gare de l'Enge; bon nombre de constructions légères n'ont pas résisté et ont été renversées. Sur les lacs, la violence du vent formait çà et là des trombes qui se brisaient les unes contre les autres. Les rivières et les fleuves ont atteint un niveau exceptionnel, et l'on craint que de plus grands désastres ne se produisent encore."

LES SINGULARITÉS DE LA POSTE.—Nous trouvons dans la *Gazette officielle*, de Londres, de fort curieux renseignements sur les singularités de la poste en Angleterre.

Pendant l'année 1874, 20,000 lettres ont été affranchies sans adresse; dans l'une on a trouvé 50,000 fr. en billets de banque.

Un facteur a remis par erreur à un autre destinataire que celui indiqué sur l'enveloppe une lettre chargée contenant 100,000 fr. en valeurs ottomanes et des coupons au porteur.

La personne qui a reçu cette lettre, ignorant l'importance des feuilles qu'elle avait entre les mains, et les prenant pour des billets de loterie étrangère, les avait données à découper aux enfants de la maison, et lorsque le facteur vint les réclamer, elles étaient toutes en lambeaux.

Les employés de la poste ont trouvé, dans deux livres, dont on avait enlevé un grand nombre de feuilles deux montres en or. Ces livres n'avaient pas été enregistrés et étaient destinés à une maison de la Nouvelle Zélande.

Des expéditeurs ont même eu l'idée d'envoyer par la poste, dans des boîtes non déclarées ou dont ils n'avaient pas avoué le véritable contenu, une grenouille vivante, un cerf-volant, des souris blanches, des colimaçons, un hibou, un martin-pêcheur, des cartouches, etc.

Une fortune en or Une fortune en or
Une fortune en or Une fortune en or
Une fortune en or Une fortune en or
Peut être faite au
Tirage d'or
Lundi 27 décembre
Académie de Musique
$500,000 en lots $500,000 en lots
$500,000 en lots $500,000 en lots
$500,000 en lots $500,000 en lots

☞Les grands consommateurs de café ne doivent pas perdre de vue qu'une livre de café grillé et moulu au grand dépôt de la rue du Camp No 5 est égale à une livre et quart de café préparé dans les familles; il y a donc tout à la fois économie d'argent et de peine à l'acheter au grand dépôt.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que le Club dramatique louisianais doit donner demain dimanche, une matinée à l'Opéra au bénéfice de l'Asile du Bon Pasteur. Le prix des billets n'est que de 50 cents. On peut se procurer des places réservées en s'adressant au contrôle aux heures indiquées dans l'annonce. Le programme du spectacle comprend *Les Vivacités du capitaine Tic* et le *Piano de Berthe*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le drame français les *Deux Orphelines*, est ce qu'on appelle un drame du boulevard, à repoussoirs, à contrastes, à effets poignants. Ce n'est pas une œuvre littéraire, mais c'est une œuvre dramatique émouvante qui contient de ces situations par lesquelles le public est toujours empoigné. Mr Daly qui a fait celle des versions de la pièce française, que joue en ce moment la compagnie des Variétés, a transporté la scène du drame en Angleterre et a remplacé les types français par des types anglais. Nous ne pouvons dire si la pièce y a gagné ou perdu, mais telle qu'elle est représentée aux Variétés, la pièce impressionne vivement le public. Les décors sont très soignés et celui du troisième acte qui représente la scène de neige est d'un effet très réussi.

Le jour de la première représentation, Mr Whiting chargé du rôle du comte Bolingbroke s'est trouvé subitement indisposé et il a dû être remplacé par un autre artiste qui a lu le rôle, ce qui a nui aux deux scènes dans lesquelles il paraît. Malgré cet incident facheux, la représentation n'en a pas moins laissé une impression favorable. Mademoiselle Sarah Jewett a interprété le rôle de l'orpheline aveugle avec une grâce touchante et elle a été très dramatique dans le dernier acte. Mademoiselle Nunez s'est acquittée du rôle de l'autre orpheline avec beaucoup de naturel et de sentiment. Madame Jamison a fait un type de mégère irlandaise parfaitement réussi et atroce de vérité. Mr Hardie a très bien composé le personnage du rémouleur infirme et a été dramatique au quatrième acte. Mr de Vère a fait du chenapan Jack Hundred, un bully américain fort différent du personnage primitif. Rien à dire des autres artistes qui sont à peu près convenables.

On donne les *Deux Orphelines* en matinée et ce soir. La pièce aura certainement une grande vogue et continuera à attirer la foule.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Comme valeur littéraire, le drame, "Les deux Orphelines" n'est pas précisément un chef-d'œuvre, mais comme valeur dramatique il en est peu qui puissent lui être comparées. Dans le choix du sujet, l'auteur ne pouvait être plus heureux, aussi, en créant son œuvre, a-t-il visé à l'émouvant plutôt qu'à tout autre chose.

Si là a été son unique but, disons-le, il l'a parfaitement atteint, car de tout le répertoire français, "Les deux Orphelines" est un des drames, si non le drame, où abondent le plus des scènes à émotions, des situations calculées à impressionner vivement un public.

Le drame est un miroir où se réfléchit la nature, et quelque vive, quelque créatrice que soit l'imagination d'un écrivain, il doit, avant tout, s'en tenir au vraisemblable en évitant tout excès où pourrait le conduire les égarements de l'exagération.

Cela dit de la pièce, un mot de sa seconde représentation hier, et de ses interprètes. Et dabord, le soleil avant les planètes.

Miss Minnie Palmer, semble avoir été créée tout exprès pour le rôle de *Louise*, l'orpheline frappée de cécité, ou *vice versa*. Son physique mignon est un composé de grâce, d'élégance et de poésie. Sa tenue digne en scène commande le respect et l'admiration, et elle imprime à son rôle un cachet et un relief exceptionnels. L'expression de sa douleur, lorsque sa sœur Henriette, lui est ravie par ordre du marquis de Presles, est touchante de vérité. En un mot, miss Minnie Palmer, d'un bout de son rôle à l'autre, est pathétique sans exagération.

Miss Louise Lord, *Henriette*, comprend bien le personnage qu'elle représente et le rend d'une excellente façon.

Le rôle de la mégère, la mère Frochard, et celui de Marianne, la proscrite, confiés le premier à Miss Jennie Clifford et l'autre à Miss Florence Kennedy, sont convenablement rendus. Pierre Frochard, l'impotent, doué d'un noble cœur a pour interprète M. Huntly, un des meilleurs sujets de la troupe. Ketchum fait un Picard exagéré. Il oublie qu'il représente un personnage sérieux qui ne comporte pas les singeries qui lui ont valu du succès dans d'autres rôles.

Somme toute, la pièce est bien rendue et ses effets scéniques sont parfaitement réussis.

Deux représentations des "Deux Orphelines" sont annoncées pour aujourd'hui, dont une en matinée. Si le temps est propice, un grand nombre de personnes assisteront à cette représentation du jour.

THÉATRE ST-CHARLES.—E. Lawrence Barrett donne sa représentation d'adieu aujourd'hui à midi.

Jules César fera les frais de ce dernier spectacle.

NOTICE SPÉCIALE.—On verra plus loin une notice de la maison M. L. Byrne & Co, rue du Canal 163, qui est relatif à la grande vente de lundi prochain.

Les clubs triomphent
Les clubs triomphent
Les clubs triomphent
Tirage d'or. Académie de Musique
Loterie de la Louisiane, 27 décembre,
Gros lot, $100,000. 3580 lots en or.
Les clubs triompheront
Les clubs triompheront
Les clubs triompheront
Les clubs triompheront

MEUBLES! MEUBLES!—Allez chez Mr. Jos B. Hubbard si vous voulez des meubles à bon marché. Meubles de salon, meubles de salle à manger, meubles de chambre à coucher, vous pourrez les choisir dans son vaste et magnifique assortiment. Il y en a de riches, il y en a de simples, mais tous sont fabriqués avec le plus grand soin, et tous se vendent à des prix réduits.

☞Les ménagères sont étonnées de l'économie qu'elles réalisent en achetant le café grillé et moulu au grand dépôt de thé de la rue du Camp, No 5. Le débit en est si grand qu'il a fallu employer une machine à vapeur pour le moudre et répondre ainsi à toutes les demandes.

—Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

Les avaries éprouvées et causées par l'accident de la *Ville de Paris* sont évaluées de fr. 30 à 40,000. Quant aux risques courus par le grand steamer, ils ont été beaucoup exagérés par certains reporters: on a été jusqu'à dire, à Paris, que le steamer était perdu.

La *Ville de Paris* ne fait même pas d'eau dans son compartiment d'avant, le seul endommagé extérieurement. Cela tient à ce que l'étrave est intérieurement garnie d'une maçonnerie de ciment. Les cloisons intérieures ont également bien résisté.

L'eau n'a pénétré que dans un petit compartiment servant de soute aux voiles. Encore la voie par où elle entrait a-t-elle été aisément et promptement bouchée.

—Les opérations relatives au recensement de la classe de 1875 ont commencé le 15 novembre. Cette classe comprend tous les jeunes Français qui sont nés du 1er janvier 1855 au 31 décembre de la même année.

Des avis sont affichés à l'effet d'indiquer à ces jeunes gens les formalités qu'ils auront à remplir pour se faire inscrire sur les tableaux de recensement. Les pères, mères ou tuteurs dont les enfants ou les pupilles sont éloignés ou absents pour quelque cause que ce soit, devront en faire la déclaration au bureau militaire de leur résidence.

Le *Gaulois* annonce que la statue de Napoléon 1er, restaurée par les soins de MM. Simonis, Graux et Charnod sera placée au sommet de la colonne Vendôme, le 15 décembre prochain, trente-cinquième anniversaire du retour des cendres du grand homme à Paris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La mort de Léona Dare Démentie.

Il y a un peu plus d'une semaine, nous avons annoncé avec un vif sentiment de regret la mort de Léona Dare, que tous nos lecteurs connaissent et qu'ils ont admirée plus d'une fois à l'Académie de Musique.

Nous sommes très heureux d'apprendre que cette nouvelle est complètement fausse et que nous avons été induit en erreur par un télégramme reçu de St-Louis.

Nous lisons ce qui suit dans le *Messager franco-américain*:

—Trompée sans doute par quelque bévue dont le télégraphe est coutumier, l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans a consacré, dans son numéro du 24 courant, un article nécrologique à Léona Dare, l'intrépide acrobate, qui, aurait succombé aux suites d'une chute terrible faite à St-Louis.

Que notre confrère se rassure, nous ne savons si un accident quelconque est arrivé à la vaillante et gracieuse gymnaste qui est très aimée à New York. Mais tout ce que nous pouvons lui garantir, c'est que Léona Dare est vivante et bien vivante. Ajoutons que sa rentrée, hier soir, à l'Olympic a été saluée par une triple salve d'applaudissements, et qu'elle a exécuté, avec son aisance ordinaire, les divers exercices qui lui ont valu partout un succès mérité.

Un nouveau sursis accordé aux deux condamnés.

La Cour Suprême ne se prononcera qu'aujourd'hui relativement à la demande d'*habeas corpus* dans l'affaire de Fenderson et de Whiskey Bill.

Ces deux hommes devaient être exécutés hier, mais le gouverneur Kellogg, en attendant l'arrêt de la Cour Suprême, a accordé un nouveau sursis, renvoyant l'exécution, — en admettant toutefois qu'elle ait jamais lieu, au 31 décembre.

On ne dit rien encore de l'assassin Alex. Newton. Ce silence prolongé sur son compte nous intrigue fort.

Tir à l'entrepôt des chasseurs.

Il y aura aujourd'hui, samedi, un second tir à l'entrepôt des chasseurs, rue St Charles, près de l'encoignure Gravier.

Il y aura deux prix qui seront offerts aux deux meilleurs tireurs. Le premier prix est une médaille en or, et le second prix une médaille en argent.

Pour soixante-quinze sous chacun aura le droit de tirer six fois.

Une visite des administrateurs aux hangars à sucre.

Le maire Leeds, accompagné des administrateurs Pilsbury, Bonny, Landry et McCarthy, a visité avant-hier les hangars à sucre sur la levée, pour s'enquérir de la nature de certaines plaintes qui ont été faites relativement à l'administration de ces hangars.

Conformément à une ordonnance de la ville, les gardiens du port, (wharfingers) sont obligés de tenir le quai libre, afin qu'il y ait toujours assez de place pour le fret que l'on expédie tous les jours.

M. Charles de Lassus, qui remplit les fonctions de gardien du port pour le second district de la ville, a toujours rempli son emploi consciencieusement, et il met en vigueur les ordonnances du conseil municipal, comme c'est son droit et son devoir.

Lorsque le quai se trouve encombré, de façon à gêner la circulation et à empiéter sur l'espace réservé au fret nouveau à recevoir, il en donne avis au directeur des hangars à sucre, qui fait alors transporter sous les dits hangars les boucauts de sucre et les barils de mélasse, exigeant des propriétaires pour son travail trente sous par boucaut et dix sous par baril.

On a trouvé ces exigences exorbitantes et on s'en est plaint au Conseil de ville.

L'opinion générale des marchands commissionnaires semble être que l'administrateur des hangars ne devrait pas demander plus de dix sous par boucaut et cinq sous par baril, attendu que très souvent il ne s'agit que de rouler les boucauts et les barils à une faible distance.

Le maire et les administrateurs ont pris en considération toutes ces plaintes, et il est question d'établir un tarif régulier pour le transport du fret, qui, on l'espère, donnera pleine et entière satisfaction à toutes les parties intéressées.

Deux autres vacances dans le Bureau des Ecoles.

Il est à peu près certain maintenant, en dépit de ce que peut dire M. Brown, surintendant "de facto" de l'instruction publique en Louisiane, que Gaudet et Carey, deux membres du bureau des écoles de la Nouvelle-Orléans, ont donné leur démission.

Comme le terme de McCarthy est expiré, cela fait cinq vacances à remplir.

Club de tir d'Orléans.

Le club de tir d'Orléans, à sa dernière réunion, a élu les officiers suivants pour la fin de 1875 et l'année 1876:

Président, H. N. Soria; premier vice-président, M. Winteler; second vice-président, Dr. C. Beard; secrétaires, E. Deith, L. A. Llambias; secrétaire financier, George Muller; trésorier, M. Vonderbank; maître de tir, J. C. Shipley.

Fête de l'association allemande des Turners.

L'association allemande des Turners donnera une grande fête à la salle St-Patrick dans la nuit de Noël, le 25 de ce mois.

Nous remercions le secrétaire de l'association pour les billets d'invitation que nous avons reçus.

L'affaire Coleman.

La Cour Suprême a refusé une nouvelle audition de cause aux avocats d'Edward Coleman, qui a été convaincu de meurtre au premier degré et condamné à être pendu par la Cour Criminelle Supérieure.

Il ne reste donc plus au gouverneur Kellogg qu'à faire mettre la sentence à exécution.

Départ pour le Rio Grande.

Le steamer Dix est parti avant hier pour le Rio Grande avec cinquante volontaires enrôlés à la Nouvelle-Orléans par le commandant Kells, pour maintenir en respect les bandits mexicains à la frontière.

Les volontaires de la Nouvelle-Orléans feront sans doute de bons marins ou de bons soldats.

Les voleurs à l'œuvre.

Malgré l'activité déployée par la police de sûreté, les voleurs font parler d'eux et continuent à exercer leur coupable industrie.

Nous apprenons que dans la nuit de mercredi un filou s'est introduit dans le bureau de messieurs Ogden et Bek, rue Union No 22, et a volé des papiers importants et $4,000 en vieux billets confédérés. Les papiers ne peuvent être utiles en aucune façon au voleur et les billets confédérés ne lui rapporteront guère.

Un autre coquin a été plus heureux. Il s'est glissé, la même nuit, mercredi, dans la résidence de Mme Hite, rue Commune, No 276, et a enlevé $55 en billets de banque.

Des voleurs ont pénétré également, avant-hier matin, dans la maison occupée par Mme R. Myrthe, rue Liberté, No 18. Ils se sont esquivés en emportant plusieurs bijoux évalués à $80.

TEMPÉRATURE.—3 Déc. 1875.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	61	16
12 M.	70	21
3 P. M.	74	23
6 P. M.	69	20

☞Tout le monde est convaincu maintenant que le café grillé et moulu qui est débité au grand dépôt de la rue du Camp, No 5, est non seulement le moins cher mais encore le plus frais et le plus agréable de tous les cafés vendus sur ce marché. Nous invitons nos lecteurs à en faire l'essai.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

—Le paquebot-poste français *Labrador*, capitaine Surmont, après avoir fait ses essais sur la base de la Hève, est rentré au port.

Il avait à son bord la commission d'expérience, composée de MM. le capitaine de vaisseau Périer, président; de Gérando et de Meaupon d'Ablèges, ingénieurs des constructions navales; Audenet, ingénieur en chef de la Compagnie, et d'Elindre, commissaire du gouvernement.

Les essais faits par beau temps, mais avec une mer un peu grosse, ont été très satisfaisants.

Le *Labrador* va immédiatement prendre rang sur la ligne du Havre à New-York.

Formez un club
Formez un club
Formez un club
Formez un club
Formez un club
Formez un club
Pour le tirage d'or, lundi 27 décembre
Avec cinq cents piastres on a onze billets
Souvenez-vous que le gros lot est $100,000
Souvenez-vous qu'il y a 1 chance sur 6.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DUBIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RIGULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

—18—

Renforcement rapide.—Quand les énergies physiques sont surchargées de travail ou faiblissent par la violence du mal, elles ont besoin d'un prompt renforcement. Une vigueur nouvelle est rapidement acquise au moyen d'un tonique stimulant, et parmi les ressources médicales de cette classe, les "Hostetter's Stomach Bitters" méritent assurément une place éminente. La faiblesse, qu'elle soit constitutionnelle ou qu'elle vienne de maladie ou de fatigue, ne peut passer réellement que lorsqu'on a recours à ce cordial de premier ordre. L'invalide, le convalescent, les vieux et les infirmes trouvent que ces Bitters sont une source infaillible de vigueur et de confort. Ses propriétés toniques et altératives combinées en font un remède inappréciable contre l'indigestion et la faiblesse des organes urinaires, contre la constipation, la torpeur du foie, et beaucoup d'autres irrégularités et incapacités, et en font aussi une protection inestimable contre les fièvres d'infection et les désordres de l'estomac et des boyaux.

Décédée vendredi 3 décembre à quatre heures de l'après-midi, à l'âge de soixante-trois ans, veuve PAULINE CHARLES. Ses amis et connaissances, et ceux de sa sœur Caroline, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures.

Le convoi partira de la résidence de Mme Evariste Blanc, au Bayou St. Jean.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré Lundi le 6 Décembre 1875, à huit heures du matin à l'église de St. Maurice, aux casernes, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTIN BORDES, gendre de feu Michel Fiorane. Les amis et connaissances sont priés de bien vouloir y assister de la part de sa veuve. 4 Déc—1t.

Entrepot de Tapis et de Rideaux, VENTE EN GROS ET EN DETAIL. No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc. TOILES CIRÉES—anglaises et américaines. NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie. STORES—Couvertures de Tables et de Pianos. ETOFFES à RIDEAUX et à Meubles. BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc. BURLAPS, par balle, pièce ou yarde. A. BROUSSEAU & SON. 28 nov—6 t PP

Sociedad Menorquina de Beneficencia.—Los miembros de esta sociedad se reunirán en asamblea general el Domingo, 5 del corriente a las 3 1/2 de la tarde, en el local de la Logia Estrella Polar, calle des Remparts, entre Esplanade y Kerlerec, para proceder a las elecciones de los nuevos funcionarios que deben de regirla durante el año proximo. De orden del presidente. G. SEGUI Y GAHONA, Secretario. 3 déc—2t

St-Bernard Steam Engine Fire Company No 1.—Paroisse St-Bernard, 2 décembre 1875.—La assemblée trimestrielle, LUNDI 6 décembre 1875, à sept heures du soir, au St-Bernard Club Room, Stock Landing. La ponctualité est requise. Par ordre, H. INBAC, président. J. F. LURMAIN, Secrétaire. 4déc—2t.

Banque d'Amérique — Nouvelle-Orléans, 1 décembre 1875—Avis est donné aux actionnaires de la Banque d'Amérique qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu le 14 décembre 1875, au local de la dite Banque, à 10 heures du matin, à l'effet de considérer la question de savoir si la banque entrera en faillite volontaire, et de voter sur la dite question. EDGAR HINCKS, Secrétaire. 4 déc—10t

Avis aux actionnaires de l'Association de Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans—(Banque Cavaroc).—Les parties intéressées et spécialement ceux qui n'ont fait aucune démarche, on nommé des avocats pour les représenter, sont respectueusement priés de se réunir au Consulat DIMANCHE, 5 décembre, à 10 heures du matin, dans la chambre au-dessus du "Colisée," No. 51, rue Bienville, pour délibérer sur des affaires importantes relativement à une défense conjointe contre les procès devant l'honorable Cour de Circuit des Etats-Unis. E. S. WURZBURGER. 4 déc—2t.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1875.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire. 3déc—1m

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nlle-Orléans, 3 décembre 1875.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire. 3déc—1m

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—Nlle-Orléans, 2 décembre 1875.—Le 29 du mois dernier, à une élection, pour les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année courante:
W. C. C. CLAIBORNE,
H. H. STANLEY,
E. F. STOCKMEYER,
J. C. DENIS,
H. GALLY,
A. EIMER BADER,
JAS. A. LUSK.
Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr J. C. DENIS a été ré-élu président, à l'unanimité, et Mr WM. S. E. SEVEY secrétaire. WM. S. E. SEVEY, Secrétaire. 2déc—3t

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement. EDGAR HINCKS, Caissier. 1déc—

Bureau de la compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 125 rue Commune.—Nouvelle-Orléans, le 30 novembre 1875.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 décembre 1875, de 10 heures à 2 heures, au bureau de la Compagnie, No 125 rue Commune. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 30 nov—au 13d.

Banque du Sud—Nlle-Orléans, 26 novembre 1875.—Une élection de directeurs de cette banque, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le 8 décembre 1875, de midi à 1 heure de l'après-midi. J. GARR, Caissier. 24nov au 8déc

Banque du Canal de la Nlle-Orléans.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, angle des rues Camp et Gravier le DEUXIEME LUNDI de décembre prochain, (le 13 décembre), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CH. JUMONVILLE, Caissier. 21 nov—au 12déc.

Bureaux du Firemen's Insurance Company. (Compagnie d'Assurance des Pompiers.)—Nlle-Orléans, 24 novembre 1875.—Conformément à l'article IV de la Charte, avis est donné aux actionnaires d'une élection de dix-huit directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 6 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. R. H. BENNERS, Secrétaire. 25 nov—au 6 déc.

Banque d'Amérique.—Nlle-Orléans, 15 novembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection de treize directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de cette banque, le 15 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. EDGAR HINCKS, Caissier. 22nov—1m.

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1875.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu, au No. 25 de la rue Carondelet, à 7 heures du soir, SAMEDI 11 décembre 1875, à l'effet de voter sur la réduction du Capital Actions, et sur d'autres mesures à prendre. Par ordre de la direction. A. BENJAMIN, Secrétaire. 17nov—au 11 déc.

Bureau du New-Orleans Credit Foncier Association—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie. 23oct—au11déc A. SAULET, Secrétaire.

AVIS SPECIAL.
AUJOURD'HUI,
NOTRE magasin sera fermé à 3 heures de l'après-midi et rouvert LUNDI MATIN, à 10 heures.
Nous sommes obligés de faire cela pour marquer tout notre stock et être prêts pour notre grande vente qui commencera Lundi prochain, à dix heures. M. L. BYRNE & Co. 4 déc—1t au No 163 de la rue du Canal.

THEATRE DE L'OPERA.
ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE.
Soirée d'inauguration,
Le SAMEDI, 11 décembre 1875.
Au bénéfice de Familles Pauvres.
UN PÈRE PRODIGUE, pièce en 5 actes d'Alexandre Dumas, fils.
LE CHAPEAU D'UN HORLOGER, Comédie en 1 acte de Mme de Girardin.
Prix des billets (avant-scène exceptées) 75 cts.
On pourra se procurer des billets en s'adressant aux membres de l'Association et des places numérotées au Contrôle de l'Opéra, le vendredi 10 et samedi 11, de 10 heures à 4 heures. 28nov—12t. PP.

Souvenez-vous du Pauvre.
GRANDE MATINEE.
Au bénéfice de la maison du bon Pasteur donnée par le club Dramatique Louisianais, Avec le gracieux concours de Mme VEZIAN et de Miles EVE DABLESTEEN et ALPHONSINE GODIN,
A L'OPERA
Dimanche 5 Décembre à midi.
Prix d'entrée.......50 cents.
12 Nov. au 5 Déc.—PP.

Club Dramatique de St-Bernard,
Soirée d'inauguration: Dimanche 5 décembre 1875.
Dans la salle du Club, coin Levée et Tricou,
LE FILS DE L'AVEUGLE,
Drame en 5 actes, suivi d'un intermède musical.
On peut se procurer des billets en s'adressant à la salle du club.
Les portes seront ouvertes à 5 heures et demie.
Le spectacle commencera à 6 heures et demie.
Entrée par la rue Tricou, près les Casernes. 3 déc—1t. PP.

Changement de bureaux.
Le "Louisiana Ice Manufacturing Co." a transféré ses bureaux du No 102 de la rue du Canal au No 60 de la rue Bienville. 4déc—5t.

QUELQUES SOLLICITEURS actifs trouveront de l'emploi, en ville, en s'adressant au SINGER MANUFACTURING CO. 4déc—2t Coin Canal et Chartres.

Demande d'emploi.
UN monsieur sachant parler le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, désire trouver une place de COMMIS. S'adresser par lettre au bureau de "l'Abeille" aux initiales C. B. 4déc—3t

Pommes de terre.
A vendre au débarquement de la Barque N. S. 700 paniers POMMES de TERRE, 700 paniers OIGNONS, S'adresser à M. E. FORESTIER, 4déc—15t 183 rue Commune.

On demande,
POUR un jeune homme, dans une maison située, dans le 2e ou le 3e district, et qui n'y a pas d'enfants, une chambre bien garnie, au rez-de-chaussée, et ouvrant sur la rue. S'adresser aux initiales B. O., bureau de poste de la Nlle-Orléans. 3déc—3t

AVIS.—No 145 rue de la Commune, Nouvelle-Orleans, Lne, 11 novembre 1875—Les personnes qui ont en dépôt sur gage des objets au dit St-Charles Broker's Office, 145 rue de la Commune, sur lesquels un intérêt est dû depuis le 11 août 1875, sont notifiées par le présent avis d'avoir à payer cet intérêt avant ou le 1er décembre 1875, à défaut de quoi ils procèderont à la vente de leurs propriétés qui seront vendues. R. H. WOODS, propriétaire. M. JOHN PHELPS, directeur. 14nov—1t en face de l'Hôtel St-Charles.

En débarquement de la barque "Julia Ernestine," et à vendre par les soussignés:
150 Barriques Vin Rouge, Côte de Clairac.
30 Barils vin blanc, Chateau de Cursan.
42 Barriques vin rouge St-Julien.
25 Demi-barriques vin rouge St-Julien.
30 Barriques do Côte de Bourg.
15 Demi-barriques do do
25 Barriques do Margaux.
15 Demi-barriques do do
200 Caisses Vin Blanc, Graves, 12 Bouteilles
250 do Vin Rouge, Margaux, 12 "
100 do do Léoville, 12 "
100 do do do 24½ "
200 do do St-Julien, 12 "
300 do do do 24½ "
20 do Huile d'Olive, qualité supérieure.
C. CAVAROC & SON, Agts. 25nov—5t

Le Dr. G. P. MALONEY,
150.......Rue du Canal.......150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratteliers artificiels. 22nov—

FREDERIC SAHUQUÉ,
Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris et de la Havane.
OFFRE ses services dans toutes les parties concernant sa délicate et difficile profession. Au courant de tous les progrès constatés jusqu'à ce jour, aussi bien dans la partie scientifique que dans la Prothèse Dentaire, il possède un appareil pour faire les extractions les plus difficiles sans douleur, et emploie dans ce but l'Anesthésie Locale qui n'a aucune suite fâcheuse. Il garantit les aurifications, forme les parois des molaires ou autres, soit avec de l'or ou de la patte de platine, pose avec la plus grande perfection les dentiers artificiels en plaques métallique ou en Gutta Percha. Ses prix sont conventionnels et d'une exiguïté contre laquelle personne autre ne pourrait lutter. Heures de consultation et opérations de 8 heures à midi et de 2 à 5 h.
Nota—Calme les douleurs dentaires les plus aigues par le moyen d'une préparation à lui connue.
Rue Royale No 71, 12nov—2m Entre Conti et Bienville.

LES anciens colons de St-Domingue, ou leurs héritiers qui auraient des indemnités à réclamer du Gouvernement français, sont invités à passer à mon bureau ou ils recevront des informations qui les intéressent. Les français qui ont des réclamations contre les Etats-Unis, pour dommages subis pendant la guerre dite de sécession, sont invités également à se présenter au plus tôt à mon bureau. JOSEPH LOMBARD, (Avocat), 30nov—1m No 116 rue de la Douane.

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

THÉ OU CAFÉ.
Pour les meilleurs et les plus économiques des THÉS OU CAFÉS, Adressez-vous au
Grand dépôt de Thés.
(Steam Coffee Mills.)
5.......Rue du Camp.......5
(A une porte de la rue du Canal)
AVIS.—La maison se charge de faire déposer, GRATIS, sur les navires, les bateaux et les chars, à la Nlle-Orléans, le Thé et le Café qu'elle vend. 31nov—

Les citoyens français
QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats Unis et les citoyens américains qui en ont contre le gouvernement français—quelles qu'en soit la cause ou la date—sont informés que les soussignés, ayant toutes les facilités nécessaires, se chargeront de les présenter et d'en toucher le montant. MCGLOIN & NIXON, avocats, Au No. 61 de la rue du Camp, 23nov—1m. Nlle-Orléans.

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 62 rue Conti.
PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 20nov—

Chant, Solfége, Piano.
MADAME URANIE CAMBIER annonce à ses anciennes élèves et aux familles qu'elle vient de transférer son domicile rue Ste Anne, No 143, entre Bourgogne et Remparts. Elle donnera des leçons de chant, de solfége et de piano à sa résidence ou dans les pensionnats où elle professe. 3nov—1m

LEGAL TENDER. LEGAL TENDER. LEGAL TENDER.
CIGARES! CIGARES!!
TABAC
DE LA
NOUVELLE RÉCOLTE
M. M. R. FERNANDEZ a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'arriver de la Havane avec un grand stock de CIGARES qu'il a choisis lui-même sur place et qui sont faits du tabac le plus fin de la nouvelle récolte. Il citera entre autres la célèbre marque LEGAL TENDER, dont sa maison, Fernandez & Villa, a seule l'agence, ainsi que les marques suivantes: Flisoñs, Corona, Intimidad, Excepcion, Majagua, Figaro, Colombia, &c.
REGALIA comme il faut,
REGALIA BRITANICA,
REGALIA DEL REY,
REINA VICTORIA,
VICTORIA de COLON,
PONIES,
CONCHAS FINAS,
REINETAS,
PRINCESES,
OPERAS,
&c., &c. &c.
Aussi: Grand choix de CIGARETTES des meilleures marques.
Ces Cigares et Cigarettes seront vendus au détail au prix du gros.
Fernandez & Villa,
Coin Douane et Royale. 20 nov—3m

MR. J. SAGET,
No 198 rue de Chartres, entre Ste-Anne et Madison.
INFORME ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir un grand assortiment d'armes de chasse, de son modèle, se chargeant par la culasse et à baguette, par le steamer Oberon. Ces armes sont comme toujours de première garantie, qu'il offre à très bas prix. 4 nov—1m

TOUX, RHUMES, ASTHME.
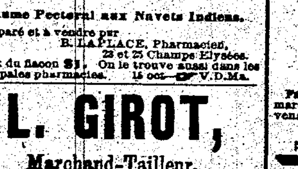
Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.
Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—V.D.Ma.

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11.......rue du Camp.......11
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir un grand variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.
Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 8nov—5—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis.

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiumanie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption:
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 3nov—1an

Liquidation! Liquidation!
E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale.
Faïences! Porcelaines! Verreries!
PLAQUES et ARTICLES DE MENAGE.
Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du coût mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.
J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.
Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai le liquiderai le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monroe, encanteur. 5sept—3m. E. F. MIOTON.

Galerie Photographique de Lilienthal.
121.......RUE DU CANAL.......121
(BATISSE TOURO.)
LE public est respectueusement informé que l'ouverture de la Nouvelle Galerie possédant les dernières améliorations, qui le mettent à même de satisfaire toutes les personnes. Les anciens prix sont maintenus. Rien n'a été épargné pour rendre cet établissement le plus élégant de la ville.
THEODORE LILIENTHAL, 121 rue du Canal, 7nov—1m. Près de l'encoignure Royale.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 11fév—

Salon de Billards de Miller.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont fait réparer et remeubler
Leur Salon de Billards,
Coin St-Charles et Commune.
pour la saison d'hiver et ont également ajouté deux nouvelles TABLES BRUNSWICK AND BALKE BEREL, de sorte qu'ils peuvent procurer à leurs clients une maison sans égale dans le pays.
Nous sommes les agents à la Nouvelle-Orléans de la compagnie de J. M. Brunswick and Balke et nous sommes prêts à remplir tout ordre pour tables et articles pour billards provenant de cette manufacture. 21nov— MILLER BROTHERS.

DR. B. DE VILLENEUVE.
HOMŒOPATHE.
Consultations: de midi à 3 heures.
154 rue du Canal.
Résidence: 168 Tremé, près Dumaine. 23 nov—1m

Le Docteur Ferrière
SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, du cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode. 30 nov—1 an

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à planchéier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 21 nov—1an

D. MERCIER,
Marchand en gros et en détail de VETEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ARTICLES de TOILETTE, etc.
Grand choix de DRAPS FRANÇAIS. VETEMENTS FAITS SUR ORDRE, dans le dernier genre.
Coin Dauphine & Bienville, Nouvelle-Orléans.
Les ordres des marchands de la campagne seront remplis avec la plus grande promptitude et aux prix les plus raisonnables. 31 oct—2m

FINE COGNAC.
WINES, OLIVE OIL,
SEIGNOURET FRÈRES TRADE F.S MARK BORDEAUX
COGNAC FINE CHAMPAGNE, HUILE D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.,—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co. 24 oct—1 an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG.
Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS & REIG, MARIGO & Cie; des SARDINES GILLET du GENIEVRE La CLOCHE: de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
23 et 25 - - - Rue Bienville - - - 23 et 25
NOUVELLE-ORLEANS. 27 déc—1an

GRANDE MANUFACTURE
DE
CIGARES,
No 71, Rue de Chartres.
Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantitée à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.
F. HAEHNEL. 28 mars—1an

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINERALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE. 1mai—1an

C. E. Girardey,
CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c., Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 4 décembre—Pour le compte de la succession de feu J. L. Clarke: Le bel emplacement de commerce, formant l'angle des rues Julie et Dryades, Trois lots de terre formant l'angle nord-ouest des rues Canal et Galvez, et les trois cottages doubles en bois, à un étage, y attenant et faisant face à la rue Galvez. Deux lots de terre formant le coin nord-ouest des rues Gasquet et Rocheblave.

La maison de résidence en bois, double et à étage, Nos 67 et 67 1/2 rue Tremé entre Bienville et Conti. La maison double en bois nouvellement construite et bien finie, Nos 461 et 461 1/2 rue de la Douane, entre Miro et Tonti.

Samedi, 11 décembre—Pour le compte de la succession de Bridget Gernon: Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, rue Erato, entre Tchoupitoulas et Annunciation.

Pour le compte de la succession de Elizabeth Adderly: Maisons et terrains, coin Liberté et Terpsichore.

L'élégante résidence en bois à étage, bâtie sur deux lots avec jardin, orangers, &c., rue Conery, entre Prytanès et St-Charles.

Pour le compte de la succession de Patrick D. Gordon, le bon emplacement d'affaires faisant face au coin Nord-Est des rues Julie et Commerce.

Pour le compte de la succession de J. P. Higgins: Cinq actions du "New Orleans Insurance Association"—$100 payé.

La maison double, en bois et à étage, No 130 de la rue des Remparts, près le Marché Poydras.

Le joli cottage double et en briques, bien situé, portant les Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

Samedi, 18 décembre—Pour le compte de la succession de James, et de sa femme Margaret Crellin: Trois terrains, au coin des rues Bienville et Olympia.

Pour la succession de A. W. Walker: 13 terrains, dans la rue du Canal, Hagan Avenue et la rue Rendon, ainsi qu'un excellent lot de batture formant le coin des rues Levée, Fulton et St. Joseph.

Les magasins en brique à trois étages, si bien situés, Nos 44, 46 et 48 Nouvelle Levée entre l'allée Natchez et la rue Gravier.

L'ilet de prix, connu sous le nom de "Ilet de Fanny Swett," et situé dans la rue du Canal, entre les rues Cortez et St-Jean.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp. 30oct—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 DEC. — CLASSE No 288.

1er..	2me..	3me..	4me..	5me..	6me..	7me..	8me..	9me..	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
68	2	42	55	34	3	6	12	50	21	36	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, le sont en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Ce 3 Déc. 1875.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.
☞Méfiez-vous des autres Loteries.

Avis.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, et particulièrement aux Médecins et Dentistes de cette ville qu'ils viennent d'établir au No 21 rue Royale un atelier où ils se chargeront du NICKELAGE, des instruments de chirurgie ainsi que tout autre objet qui pourrait leur être confié. P. A. MARREC, LEON VOITIER. 28 nov—1m

J. A. PERIER,
250 & 252 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix contant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

J. SAUVAGE,
PASSAGE DE LA BOURSE No 98,
près Conti.
SE charge de ventes de propriétés, de locations de maisons, et de collections de loyers. Il se charge aussi de payer les taxes et licences. Le tout à une commission réduite. 24 oct—3m Mar J D

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture
MAISON FRANÇAISE Nevers & Hery,
No 315 Julia street, Nouveau Bassin. 18mai—1an DMarJ

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts: Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré. Planches pour plafond (sealing) à $15 00 les mille pieds, livré. R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL. 11juin—1an DMarJ.

Société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de MACON, ELLISON & CO pour s'occuper d'affaires d'Encan et de Propriétés foncières.
Bureau, No 29 rue Carondelet.
T. L. MACON,
JOSEPH ELLISON,
ALBERT PAUL.
Nlle-Orléans, 20 novembre 1875. 21nov—1m

LIQUEURS de CHAUVET Fils,
BORDEAUX.
AVIS.
Ayant été nommé seul agent pour l'Ouest et le Sud, par la maison CHAUVET FILS de Bordeaux, et ayant en main les titres pour poursuivre, toute personne se servant du nom de Chauvet Fils, Bordeaux, ou imitant des marques, étiquettes, &c., sera poursuivie selon la loi. 17 nov—1m M. VERGNOLE.

Changement de domicile.
J. PIFFAUT, bien connu du public et des artistes, continue d'accorder et de réparer les pianos, à très bas prix, ayant toutes les fournitures nécessaires pour remettre les pianos à neuf. No 192 rue Royale. 10nov—1m entre Ste-Anne et Dumaine.

AVIS.
MADAME FLEURY, ayant informé sa nombreuse clientèle qu'elle a ouvert un magasin de Sellerie, &c., aux Abattoirs Crescent City. Elle profite de cette occasion pour la remercier du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et la prie de vouloir bien le lui continuer. 14nov—1m

Entrepôt de tapis et de toiles cirées.
ELKIN & CO.,
168.......RUE DU CANAL.......168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX—TERRYS, REPS BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant. 15oct—6m

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia.

Charbon! Charbon!! Charbon!!!
COAL. H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINE, agent)
COAL. MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 2e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m